|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C25/51-F** |
| **17 avril 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Président du GTC-Internet |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL SUR LES QUESTIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES INTERNATIONALES RELATIVES À L'INTERNET (GTC-INTERNET) |
| **Objet**Le présent rapport résume les principaux résultats des vingtième et vingt et unième réunions du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet), tenues respectivement le 4 octobre 2024 et les 19 et 20 février 2025, conformément aux Résolutions 102 (Rév. Bucarest, 2022) et 140 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, ainsi qu'aux Résolutions 1305 (Mod. 2019) et 1336 (Mod. 2019) du Conseil.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.**Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**Travaux reposant sur les contributions des membres.**Incidences financières**Les coûts sont couverts par le budget alloué pour la période 2024-2025.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références***Résolutions* [*102 (Rév. Bucarest, 2022)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-102-f.pdf) *et* [*140 (Rév. Bucarest, 2022)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-140-f.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires; Résolutions* [*1305 (Mod. 2019)*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0136/fr) *et* [*1336 (Mod. 2019)*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0140/fr) *du Conseil.* |

# 1 Introduction

1.1 Le [Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet)](https://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/default.aspx#/fr) a été créé en tant que groupe distinct en vertu de la Résolution 1336 (Mod. 2019) du Conseil, conformément aux Résolutions 102 et 140 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT. Le GTC-Internet est ouvert à la seule participation des États Membres et mène des consultations ouvertes avec toutes les parties prenantes.

1.2 Le mandat du GTC-Internet est défini dans la Résolution 1336 (Mod. 2019) du Conseil.

1.3 Par sa Résolution 102 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Conseil:

– de prier le GTC-Internet, limité à la participation des États Membres, de mener des consultations ouvertes avec toutes les parties prenantes, selon les lignes directrices établies dans la résolution;

– compte tenu des rapports annuels présentés par le Secrétaire général et les Directeurs des Bureaux, de prendre des mesures appropriées pour contribuer activement à la mise en œuvre de la résolution et aux initiatives internationales se rapportant à la résolution, dans le cadre du mandat de l'UIT;

– d'examiner les rapports du GTC-Internet et de prendre les mesures nécessaires;

– de faire rapport à la Conférence de plénipotentiaires de 2026 sur les activités menées et les résultats obtenus concernant la mise en œuvre de la résolution, en soumettant des propositions devant éventuellement être étudiées plus avant.

# 2 Activités du GTC-Internet

2.1 Le GTC-Internet a tenu ses vingtième et vingt et unième réunions respectivement le 4 octobre 2024 et les 19 et 20 février 2025 au siège de l'UIT à Genève (Suisse).

2.2 Les rapports des [vingtième](https://www.itu.int/md/S24-RCLINTPOL20-C-0006/fr) et [vingt et unième](https://www.itu.int/md/S25-RCLINTPOL21-C-0010/fr) réunions ont été approuvés par le Groupe.

2.3 À sa vingtième réunion, le Groupe a examiné les résultats de la consultation ouverte ainsi que les contributions soumises par les membres et a lancé la prochaine consultation ouverte sur le thème et les questions ci-après approuvés par le Groupe à sa [dix‑neuvième réunion](https://www.itu.int/md/S24-RCLINTPOL19-C-0007/fr):

*Le rôle des politiques publiques dans la promotion du multilinguisme de l'Internet*

*1 Que pourraient faire l'UIT, ses membres ainsi que d'autres parties prenantes pour faire en sorte que l'Internet devienne plus multilingue par nature et donc accessible à une plus grande partie de la population mondiale?*

*2 Quels sont les avantages et les inconvénients du multilinguisme de l'Internet, y compris en ce qui concerne l'acceptation ou le défaut d'acceptation universelle des noms de domaine internationalisés (IDN), sur les plans technique, économique, sécuritaire et culturel et en termes de renforcement des capacités?*

2.4 À sa vingt et unième réunion, le Groupe a examiné les résultats de la consultation ouverte ainsi que les contributions soumises par les membres et a approuvé la mesure suivante:

Le Secrétariat de l'UIT lancera la prochaine série de consultations ouvertes (durant la période allant de février à septembre 2025), sur le thème suivant:

 *Assurer une connectivité efficace à l'Internet pour les pays en développement sans littoral (PDSL)*

 *1 Quelles stratégies peuvent être adoptées pour assurer une connectivité efficace à l'Internet pour les PDSL?*

 *2 Quels sont les défis particuliers auxquels les PDSL font face pour parvenir à une connectivité efficace à l'Internet et quelles politiques et mesures précises peuvent être appliquées, en particulier concernant les domaines suivants:*

 *– accessibilité financière;*

 *– qualité de la largeur de bande ou des communications;*

 *– investissement;*

 *– infrastructure;*

 *– environnement propice;*

 *– sécurité et résilience.*

 *3 Que peuvent faire les membres de l'UIT, les gouvernements et les autres parties prenantes, y compris celles des pays de transit, pour assurer une connectivité efficace à l'Internet pour les PDSL?*

# 3 Conclusion

3.1 Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

3.2 Au nom du GTC-Internet, le Président remercie personnellement tous les États Membres de l'UIT ayant présenté des contributions et participé aux travaux du Groupe, les Vice-Présidents, la Secrétaire générale, le Vice-Secrétaire général, les Directeurs du TSB, du BR et du BDT, ainsi que le Secrétariat général, pour leur aide efficace pendant les vingtième et vingt et unième réunions du GTC-Internet.

 M. Wojciech Berezowski (Pologne)
 Président du GTC-Internet